

CHEFS D'ENTREPRISES du BTP, pour lutter contre le risque routier, choisissez



La Fondation du BTP met en place une nouvelle formation interactive PACTE BTP destinée à lutter contre le risque routier. **Proposée gratuitement aux entreprises de moins de 100 salariés**, cette approche pédagogique innovante utilise l'énergie des stagiaires pour les amener à progresser.

Chaque session dure 3 h 30 et regroupe 12 à 15 personnes.

Les objectifs de PACTE BTP sont multiples :

- ☛ **Inciter** les salariés à changer leur comportement au volant.
- ☛ **Diminuer** le nombre d'accidents du travail sur la route.
- ☛ **Réduire le budget véhicules** de l'entreprise par l'adoption des gestes d'écoconduite.

La formation aborde dix thèmes essentiels : l'alcool, le téléphone, la fatigue, la vitesse, les drogues, les distances de sécurité, la visibilité, le non-respect de la signalisation, l'absence d'entretien des véhicules et le mauvais chargement.

À l'issue de la formation, **une attestation opposable à l'inspection du travail** est établie par la Fondation du BTP pour votre document unique d'évaluation des risques.

En dix ans, plus de 80 000 salariés du BTP ont bénéficié de PACTE BTP.

La nouvelle version propose désormais une véritable pédagogie interactive, avec une forte implication de chaque participant et une sensibilisation personnelle.

FONDATION
du BTP
Reconnue d'utilité publique

au  de la profession

Fondation du BTP – 5, rue Jean-Marie Chavant - 69369 Lyon cedex 7

Contact : Henriette Espagnet - 04 78 61 57 71

Renseignements et inscription : pactebtp@fondation-btp.com